

La Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) De la Pointe des Châteaux 2020/2021

La Segpa accueille des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien (circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015). C'est une structure gérée par un directeur sous couvert du principal du collège, les enseignants qui y exercent sont des Professeurs des écoles spécialisés (PE) et des professeurs de lycée professionnel (PLP). La SEGPA permet aux élèves de poursuivre leurs apprentissages tout en préparant leur projet professionnel.

Une inscription en SEGPA nécessite d'obtenir une pré orientation formulée, à l'issue du CM2 ou de la classe ULIS école, par la commission d'orientation. Cette pré orientation sera confirmée ou pas en classe de 6°SEGPA par cette même commission.

1. La SEGPA de la Pointe des Châteaux est une SEGPA 128 élèves avec 8 divisions (2 par niveau). Chaque division peut avoir au maximum 16 élèves. Notre SEGPA possède

2 divisions de 6° : 6S1 et 6S2 avec 32 élèves

2 divisions de 5° : 5S1 et 5S2 avec 32 élèves

2 divisions de 4° : 4S1 et 4S2 avec 32 élèves

2 divisions de 3° : 3S1 et 3S2 avec 31 élèves

2. Les enseignements : généraux sont portés par 6 PE tous spécialisés, les enseignements professionnels par 5 PLP, le champ professionnel HAS (Hygiène Alimentation Service) ayant deux PLP : une titulaire à 70 % et une contractuelle pour 6h00, l'enseignement de la langue vivante est effectué par une PLP. Enfin certains autres apprentissages sont assurés par des professeurs de collège (éducation physique et sportive, arts...)

3. Les classes

- En 6^e et 5^e l'enseignement vise plus particulièrement le développement des apprentissages généraux et la démarche d'orientation professionnelle. L'objectif étant d'acquérir la maîtrise des compétences du palier 3 du socle commun des connaissances

En 6° nous avons des Inclusions :

- en histoire géographie 3 classes (1 classe de SEGPA et deux classes de collège mis en barrette et ce sur les deux 6°. Les élèves de SEGPA qui montrent de bonnes compétences et une capacité d'adaptation forment un groupe et intègrent, dans le cadre de l'inclusion, une 6° de collège. Les élèves de 6° collège qui ont un faible niveau peuvent être aidés par l'enseignant spécialisé dans le cadre de cette même inclusion (cette année, l'inclusion concerne 2 élèves)

- En français la 6S1 est mise en barrette pour permettre une inclusion dès qu'un élève montre les compétences requises, cette inclusion se mettra alors en place à titre individuel

Art plastique : : inclusion sur les deux 6°. Les deux classes sont mises en barrette avec une classe de collège.

Deux groupes sont formés avec pour moitié des effectifs des élèves de 6° collège et moitié des élèves de SEGPA

Natation : les élèves de SEGPA sont répartis dans des groupes de besoins donc mélangés aux élèves de collège

L'inclusion collège /SEGPA/collège ne concerne que le niveau 6°.

Classes de 3° SEGPA Participation aux oraux et aux écrits du DNB Pro pour 12 élèves de la SEGPA qui vont bénéficier d'une préparation particulière au DNB Pro. Deux Professeurs des écoles vont intervenir pour les matières suivantes : Maths, Français, Histoire/géographie et sciences et un professeur de collège pour la Physique/Chimie

4L Les Ateliers En 4^e et 3^e, la scolarité est plus orientée vers la découverte des milieux professionnels (ateliers, stages en entreprise), la préparation au CFG (certificat de formation Générale) et au DNB Pro (Diplôme National du Brevet Professionnel) pour 7 élèves en 2019/2020. Les périodes de stage ne doivent pas excéder 10 semaines sur les 2 années.

Les plateaux techniques proposés concourent à la découverte de champs professionnels regroupant plusieurs métiers.

Nous avons 4 ateliers avec trois champs professionnels :

2 ateliers champ habitat, 1 atelier champ vente et 1 atelier champ HAS. Chaque atelier accueille entre 8 élèves.

Les plateaux techniques sont porteurs de projets qui permettent la découverte des milieux professionnels regroupant plusieurs métiers (ex : habitat : les métiers du sanitaire, de la menuiserie, du couvert...). Ils aident les élèves à définir leurs projets professionnels. Les temps d'ateliers sont complétés par des temps de stages en entreprises répartis dans l'année scolaire, de visites de lycées professionnels, de mini stages, de visite de CFA (Centre Formation d'Apprentis), MFR (Maison Familiale et Rurale), visite d'entreprises

Les stages sont organisés de la façon suivante :

Pour les 3^o, un stage de 3 semaines suivi en dernière période d'un autre de 15 jours.

Un stage de deux semaines pour les 4^o. Les SEGPA se trouvent en difficulté pour les stages de 4^o, le maintien en primaire n'étant plus obligatoire les élèves n'ont plus 14 ans en 4^o et les conditions de mises en stage en entreprise sont beaucoup plus restrictives. Les élèves concernés ne pourront faire un stage que d'une semaine

5. Les projets

Plusieurs projets :

- Le PSC1 pour les deux classes de 3^o encadré par Mme Conité
- Deux projets histoire de la Réunion pour les 4^o (Villèle), la trace des anglais (Mme Eutrope et M.Peureux)
- un projet sur le petit déjeuner pour les 3^oSEGPA (Mme Malet)
- un projet sur l'art Tembè (Mme Chipotel)
- Un projet avec un auteur de BD Fabrice URBATRO pour une classe de 6^o et une de 4^o (M. Redon, M.Peureux)
- Un projet MAFATE pour une classe de 3^o (Mme Rouxel)
- Projet « apprenti conteur » avec les deux classes de 6^o (Mme Hamilcaro)

Projet lombricomposteur avec classe de 5^o (M.Comorassamy)

- De nombreux projets en atelier HAS : visite de la cuisine centrale du lycée des Aviron, de la maison coco (Mme Malet)
- Des projets basés sur la vente de produits divers : paniers garnis, vente de produits locaux (petit marché) , découverte des métiers de la vente pour les 3^o du collège (Mme Rouxel)

6. Le devenir de nos élèves

A l'issue de la 3^o SEGPA plusieurs orientations professionnelles sont possibles selon le niveau ou le métier choisi :

- Le lycée professionnel avec une formation en CAP ou en BAC PRO (pour les élèves ayant passés le DNB Pro)
- Une orientation en CFA (apprentissage)
- Une orientation en MFR